

Aux parents et aux enfants de l'accueil de Loisirs

VACANCES D'ÉTÉ 2024 POUR TOUS

Les vacances d'été arrivent à grands pas. Parents et enfants sont impatients de savoir ce que l'accueil de loisirs a prévu.

Médard Aventures Studio

Du Lundi 8 Juillet 2024 au Vendredi 26 Juillet 2024 !!

Bienvenue au cinéma : « **Médard Aventures Studio** » qui va ouvrir ses portes pour vivre les plus belles aventures de l'été 2024.

Les caméras seront braquées sur vos enfants, ils vont devenir de vraies stars. Il est possible qu'il y ait des nouveaux Harrison Ford ou Nathalie Portman. Ils projeteront peut-être eux-mêmes leur film ou le réaliseront. Vos enfants vont explorer le « Cinéma », passant de la première caméra à la nouvelle génération, du premier film en noir et blanc à la couleur, et même explorer la réalisation d'un film. Bien évidemment toutes ces vacances seront un grand moment d'aventures remplies d'activités intérieures, manuelles, des jeux extérieurs pour profiter du soleil, de sorties picnic dans les jardins parisiens.

Pour les jeunes qui sont en CM2, qui vont passer en 6ème en Septembre 2024 il sera possible d'intégrer le groupe des collégiens à partir du 15 Juillet 2024 (en fonction du nombre de places dans le groupe des collégiens) !

Les « Jeunes de Saint Médard » sont en congés du Samedi 27 Juillet au Dimanche 18 Août 2024.

Réouverture prévue pour le Lundi 19 jusqu'au Vendredi 30 Août 2024 (et plus si les écoles ouvrent plus tardivement).

COLLÉGIENS

Vous finissez les cours plus tôt ! Nous ouvrons à partir du Lundi 17 au vendredi 28 Juin pour ces vacances « **Spécial collégiens** » !!

La fiche « collégiens » pour cette période est à la suite. Les collégiens vont faire des sorties à la journée et des activités exceptionnelles.

Merci de prévoir chaque jour un repas froid, les activités se déroulent au maximum à l'extérieur, sauf en cas de pluie.

Pour ceux qui voudraient participer aux activités « collégiens » à partir du 1er jusqu'au 26 juillet 2024, il convient de s'inscrire dans la fiche « été 2024 ».

Pour ceux qui veulent faire des activités campées et réfléchir un peu, l'ACEL Saint Médard propose un camp pour collégiens du 1er au 5 juillet 2024. <http://mjism.free.fr>

SEMAINE ROSE

Vos écoles ferment plus tôt ! Nous sommes ouverts à partir du 1er juillet 2024 pour les enfants ayant obtenu leur passage en moyenne, grande section ou CP, et qui participent régulièrement au Pédibus et aussi pour les enfants des autres classes. Les enfants se retrouveront à la Maison des Jeunes puis partiront à la journée complète pour profiter du soleil, des parcs à proximité et des grands moments de détente ! *Merci de prévoir un repas froid, les journées seront à l'extérieur tous les jours de la semaine sauf en cas de pluie !*

POUR TOUS LES ENFANTS ET JEUNES

Horaires de la journée : Accueil à partir de **8h00**, début des activités à **9h45**, repas vers 12h30, reprise des activités à **13h45**, fin des activités à **17h15**, fermeture à **19h00**. Pour le déjeuner, vous pouvez apporter un repas équilibré froid ou à réchauffer que votre enfant aura pris plaisir à préparer avec vous. Le repas sera mis dans une poche isotherme. Lors de la confirmation de l'inscription, un programme des pique-niques vous sera fourni. Nous vous rappelons que les boîtes plastiques marquées au nom de l'enfant doivent être reprises tous les jours sinon elles seront jetées.

Les groupes d'enfants sont limités. **Pour les 4-5 ans, nous accueillons 24 enfants maximum.**

Vous pouvez inscrire vos enfants pour une journée ou toute la semaine. Le tarif est de 12 euro par jour. Si la question financière est une difficulté, n'hésitez à nous en parler.

Au delà du troisième enfant, nous pouvons appliquer une réduction de 50% sur l'inscription de ce dernier.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit prise en compte, il faut que les dossiers soient (fiche d'inscription et règlement) complets. Nous vous enverrons par mel une confirmation de l'inscription. Si le groupe d'âge de votre enfant est complet, nous vous mettrons sur liste d'attente, votre chèque ne sera pas encaissé. Sauf hospitalisation, il ne pourra pas être procédé à un remboursement.

UN DON ???? POURQUOI FAIRE UN DON ?

Notre objectif est que nos activités soient ouvertes au plus grand nombre. C'est pourquoi la participation aux frais des activités est la plus faible possible. Notre activité est ancienne et de nombreux « anciens » de la Maison des Jeunes souhaitent continuer à nous apporter leur soutien. Nous souhaitons aussi solliciter les familles des enfants que nous accueillons afin qu'elles puissent également participer au-delà du montant de l'inscription au financement de notre association. Il s'agit pour nous d'essayer de faire mieux et non pas toujours plus. Votre aide nous est précieuse.

L'association “Jeunes de Saint Médard” de loi 1901 est agréée “Jeunesse et éducation populaire” par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative depuis le 3 mars 2004. Par ses statuts, l'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et, de ce fait, est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprises). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association avant votre déclaration de revenu en mars 2025.

Merci de votre confiance. Belle préparation de vacances.

Pour Léa SUZIC et Rémy DA COSTA

*L'Accueil de loisirs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard est
ouvert pour les collégiens uniquement du :*

Lundi 17 Juin 2024 au vendredi 28 juin 2024

*Accueil possible à partir de 9h00, départ possible à partir de 17h30.
La maison des jeunes ferme à 19h00.*

à la journée complète avec un pique-nique chaud ou froid

Pour 48 COLLEGIENS de 11 à 17 ans et plus...

INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE

Ces vacances seront pour nous l'occasion
de vivre avec les « Jeux Olympiques ».

C'est 12 €
la journée



Renseignements

Jeunes de saint Médard
3 rue du Gril - 75005 Paris
tél : 0143314484

Mel : mjism@club.fr

Site : jeunesdesaintmedard.free.fr

Fiche d'inscription préalable

ETE 2024 – SPECIAL COLLEGIENS

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Age de l'enfant:

Tél des parents:

Email (**indispensable pour la confirmation**) :

Je viendrai les jours suivants : (entourez votre choix)

Lundi 17 juin 2024

Mardi 18 juin 2024

Mercredi 19 juin 2024

Jeudi 20 juin 2024

Vendredi 21 juin 2024

Lundi 24 juin 2024

Mardi 25 juin 2024

Mercredi 26 juin 2024

Jeudi 27 juin 2024

Vendredi 28 juin 2024

Merci de joindre un chèque pour que vos inscriptions puissent être validées.

Ordre : **Jeunes de Saint Médard**

Date :

Signature :

L'Accueil de loisirs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard est ouvert du
Lundi 1er au Vendredi 26 Juillet 2024
Et du Lundi 19 au vendredi 30 Août 2024

Accueil possible à partir de 8h00 jusqu'à 19h00
Départ en activité à 9h45

à la journée complète avec un pique-nique chaud ou froid

Pour 100 jeunes de 4 à 15 ans et plus...

INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE

Ces vacances seront pour nous l'occasion d'évoquer
« Le cinéma »



Renseignements

Jeunes de saint Médard
3 rue du Gril - 75005 Paris
tél : 0143314484
mel : mjasm@club.fr
Site : jeunesdesaintmedard.free.fr

Fiche d'inscription préalable - ETE 2024

de 4 à 15 ans et plus ...

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Age de l'enfant:

Tél des parents:

Email (**indispensable pour la confirmation**) :

.....

Je viendrai les jours suivants : (entourez votre choix)

lundi 1 juillet 2024	lundi 22 juillet 2024
mardi 2 juillet 2024	mardi 23 juillet 2024
mercredi 3 juillet 2024	mercredi 24 juillet 2024
jeudi 4 juillet 2024	jeudi 25 juillet 2024
vendredi 5 juillet 2024	vendredi 26 juillet 2024
COUPURE OLYMPIQUE	
lundi 8 juillet 2024	lundi 19 août 2024
mardi 9 juillet 2024	mardi 20 août 2024
mercredi 10 juillet 2024	mercredi 21 août 2024
jeudi 11 juillet 2024	jeudi 22 août 2024
vendredi 12 juillet 2024	vendredi 23 août 2024
lundi 15 juillet 2024	lundi 26 août 2024
mardi 16 juillet 2024	mardi 27 août 2024
mercredi 17 juillet 2024	mercredi 28 août 2024
jeudi 18 juillet 2024	jeudi 29 août 2024
vendredi 19 juillet 2024	vendredi 30 août 2024

Merci de joindre un chèque pour que vos inscriptions puissent être validées.

Ordre : **Jeunes de Saint Médard**

Date :

Signature :



« **Les Jeunes de Saint Médard** »
 Association de loi 1901 à but non lucratif
 Maison des Jeunes de Saint Médard
 3 rue du Gril
 tél. : 01 43 31 44 84
mjasm@club-internet.fr
jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONS 2024

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2024, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par
 le ministère de la jeunesse et sports
 au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2022, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
 Sur un chiffre d'affaire de 268.957 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	58,77%	Alimentation - Goûter	3,11%
Subvention PS - CAF	24,84%	Fournitures administratives	0,11%
Appel à projet CAF		Activités pédagogiques	5,22%
Aide à l'emploi et à la formation	9,40%	Charges locatives	7,04%
Dons et aide	6,99%	Transport	0,73%
		Affranchissement - Télécom	0,32%
		Salaires , traitement, charges	82,17%
		Adhésions, cotisations et divers	0,04%
		Formations des bénévoles	1,26%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (120 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2022. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2023. Pour les entreprises, merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2023.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.